



3 Handicap Pétersen



Tournoi ouvert à tous les licenciés en règle avec la FFBSQ.

Samedi 13 Juin 2020

Dimanche 14 Juin 2020

Article 1. Tournoi ouvert aux 18 premières triplettes inscrites. Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la FFBSQ. Compétition homologuée. Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur.

Article 2. Chaque équipe jouera 17 matchs en formule Petersen, la bonification sera de 90 quilles par match gagné et de 45 quilles en cas d'égalité. Le classement sera fait à l'issue des 17 matchs. En cas d'égalité au classement final, l'avantage ira à l'équipe ayant le meilleur total scratch.

Article 3. En cas de retardataire dans une équipe, le handicap pour la ligne en question sera calculé uniquement sur les joueurs effectuant la ligne entière, le retardataire jouera scratch sur cette ligne.

Article 4. Les droits d'engagement sont fixés à 270 € par équipe (90 € par personne). Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription. Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

Article 5. Interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition.

Article 6. Port du maillot du club obligatoire. Les règlements fédéraux seront en vigueur pendant toute la durée de la compétition.

Article 7. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir les équipes engagées.

Article 8. Tous cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par le responsable de la compétition.

Article 9. Horaires:

Samedi	8h30	5 matchs
	Reconditionnement	
Samedi	13 heures 30	3 matchs
	Reconditionnement	
Dimanche	8h30	5 matchs
	Reconditionnement	
Dimanche	13 heures 30	4 matchs

Dimanche 16 h30 remise des prix et pot de l'amitié.

Article 10 : Indemnités

1ère trilette :	300 €
2ème trilette :	270 €
3ème trilette :	240 €

4ème trilette :	210 €
5ème trilette :	180 €
6ème trilette :	150 €

Bilan financier

Recettes	Dépenses
Engagement 270 € X 18	4 860,00 €
Sponsor iBowling	183,60 €
Sponsor Jonani FRANCO	100,00 €
	Indemnités
	Frais de parties 918 X 3,30 €
	Frais arbitrage
	Inscription + homologation
	Frais organisation
total	total
	5 143,60 €
	5 143,60 €

Article 12: Les inscriptions sont à adresser à: **Patrick EVRAT**

45 chemin du chon 38490 GRANIEU

Tel: 04 76 91 52 98 ou 06 78 83 79 10

mail: evrat,patrick@sfr.fr

Les inscriptions peuvent aussi se faire sur le site :

<http://bowling.forumactif.org/>